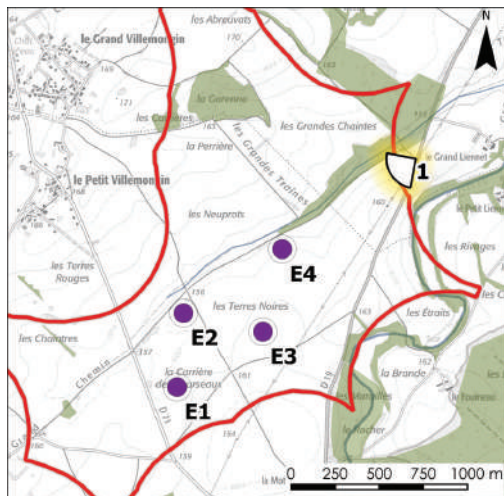


**PRÉSENTATION DES
PHOTOMONTAGES AVEC
LA VARIANTE RETENUE**

PM 01 - DEPUIS LA RD 19 ENTRE SASSIERGES-SAINT-GERMAIN ET VOUILLON



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2018 à 12h00

Distance à l'éolienne la plus proche : 0.9 km (E4)

Conditions météorologiques : Ciel bleu, nuages ponctuels



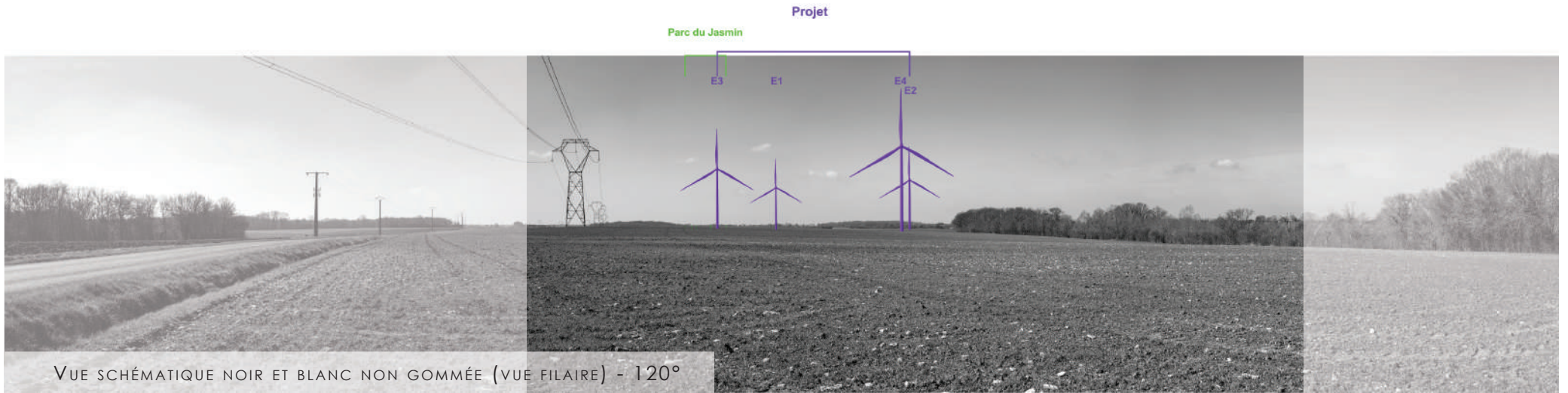
AXES DE
COMMUNICATION

RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

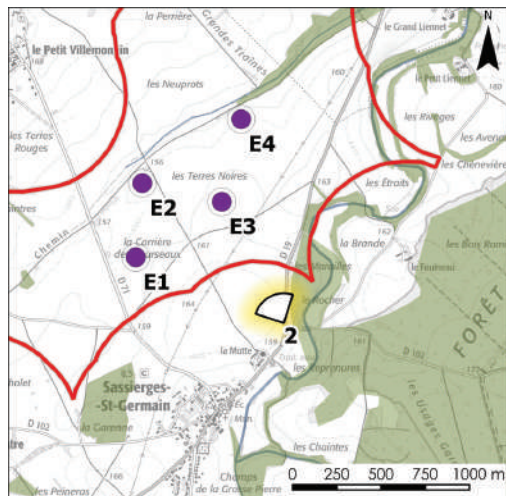
Ce point de vue permet d'évaluer la perception sur le projet depuis la RD19, route menant à l'entrée nord de Sassierges-Saint-Germain. Il permet également d'appréhender l'ouverture visuelle sur le champ cultivé après la séquence plus fermée et boisée liées à la présence de part et d'autre de la voie des forêts domaniales de Chœurs-Bommiers. Lors de l'état initial, la sensibilité potentielle relevée pour la RD 19 est qualifiée de ponctuellement forte.

Le projet éolien apparaît dans son ensemble sur une vue proche. La lisibilité de l'implantation n'est pas optimale car on relève une superposition des silhouettes des éoliennes E2 et E4. La hauteur apparente des machines dépasse les structures arborées alentours mais reste, dans une certaine mesure, à l'échelle du paysage si l'on regarde la hauteur des lignes haute tension traversant le paysage.





PM 02 - DEPUIS LE HAMEAU LA MOTTE SUR LA RD 19



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 13h50

Distance à l'éolienne la plus proche : 0.9 km (E3)

Conditions météorologiques : Ciel bleu, nuages ponctuels



RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Cette vue est prise à proximité du hameau de la Motte, situé à l'entrée du bourg de Sassierges-Saint-Germain, sur la RD 19. La sensibilité potentielle relevée pour ce lieu de vie est qualifiée de forte lors de l'état initial.

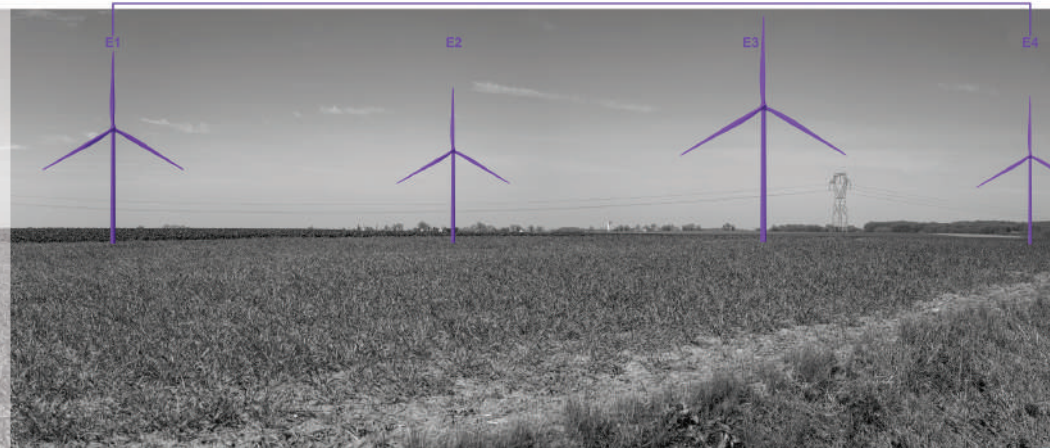
Le parc éolien est perceptible clairement sur une vue proche. L'implantation des éoliennes est harmonieuse car une ligne unique se dessine pour l'ensemble du projet. Une différence de profondeur est perceptible avec, en premier plan, les éoliennes E1 et E3 et, en second plan, les éoliennes E2 et E4. Les interdistances sont homogènes. Une rupture d'échelle est relevée car la hauteur apparente des éoliennes domine les éléments composant le paysage en place : pylône haute tension et lisière boisée, habitats et château d'eau présents à l'horizon.

ÉTAT INITIAL - 60°





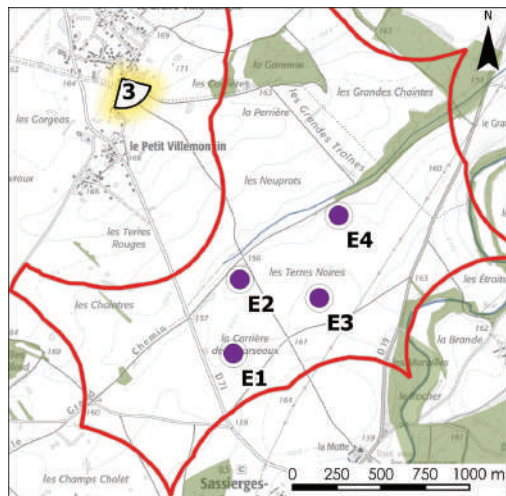
VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°



PM 03 - DEPUIS LE HAMEAU DU GRAND VILLEMONGIN

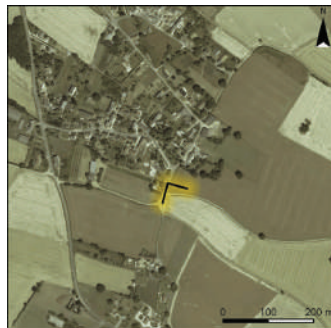


DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 17h10

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.5 km (E2)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est situé à la sortie du hameau du Grand Villemongin. Sa sensibilité potentielle relevée est qualifiée de forte à l'état initial.

Le parc est perceptible dans son ensemble avec un léger masque visuel sur l'éolienne E4 créé par la silhouette d'un arbre isolé. Les interdistances sont hétérogènes, mais l'implantation du parc est lisible et aucun effet de superposition n'est relevé. La présence d'une ligne de crête « coupe » visuellement le pied des éoliennes, ce qui tend à alourdir leur silhouette car les bouts des pales apparaissent visuellement plus proches du sol.

ÉTAT INITIAL - 60°



Projet

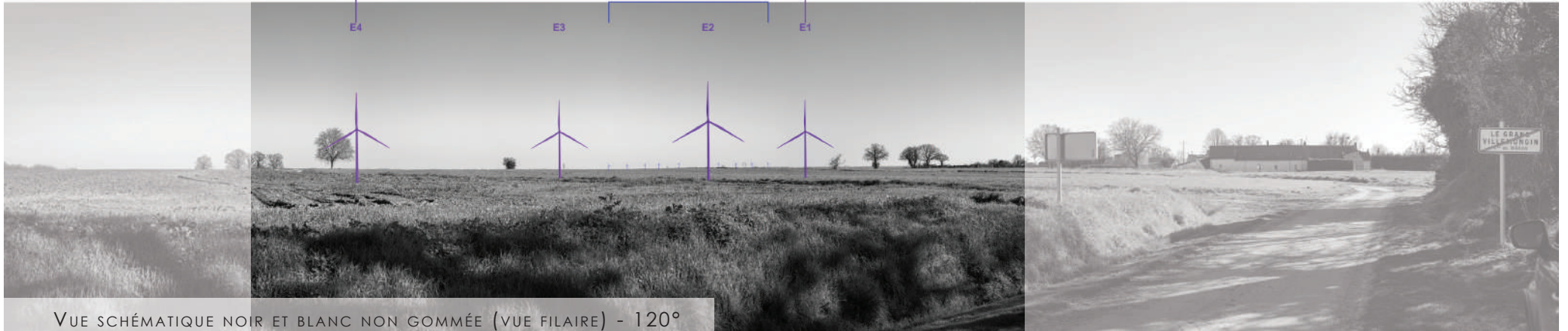
Centrale de Chassepain

E4

E3

E2

E1

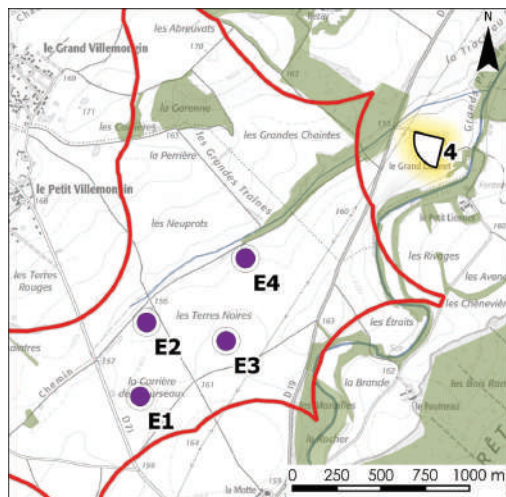


VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



PM 04 - DEPUIS LE HAMEAU DU GRAND LIENNET



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2018 à 11h50

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.3 km (E4)

Conditions météorologiques : Ciel bleu, nuages ponctuels



LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU

RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Cette prise de vue est située sur l'allée desservant le lieu-dit du Grand Liennet. La sensibilité potentielle analysée lors de l'état initial est qualifiée de modérée.

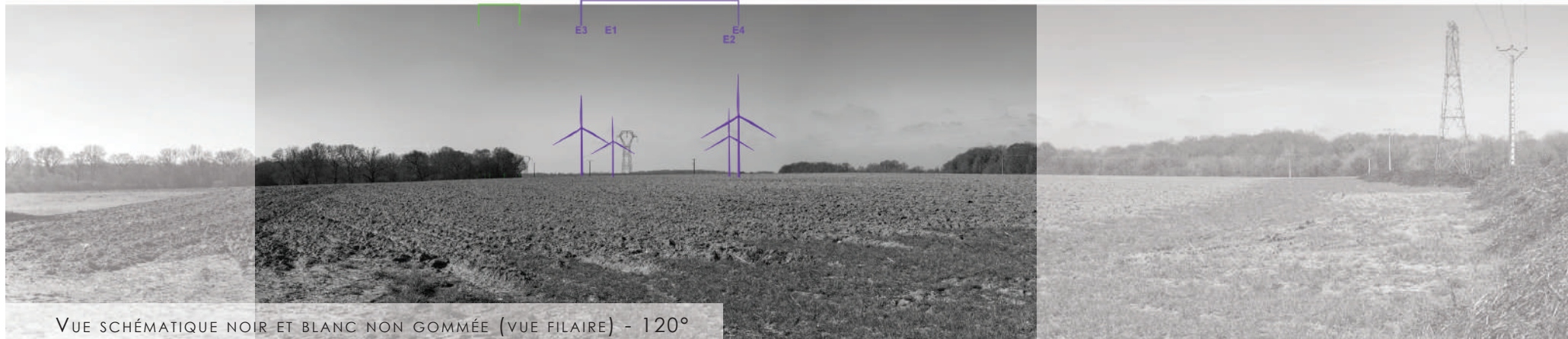
Depuis cette voie, le parc est visible dans son ensemble à la faveur d'une fenêtre visuelle entre les deux massifs boisés des forêts domaniales de Chœurs et Bommiers. On observe une superposition visuelle entre les machines E1 et E3 et entre les machines E2 et E4. De plus, la présence d'un pylône haute tension vient ajouter un élément vertical au sein du parc ce qui contribue à complexifier sa lecture. La hauteur des éoliennes surplombe les massifs arborés et ce pylône, mais reste dans une certaine mesure à l'échelle du paysage perçu depuis la vue filaire à 120°.

ÉTAT INITIAL - 60°



Projet

(Parc du Jasmin)

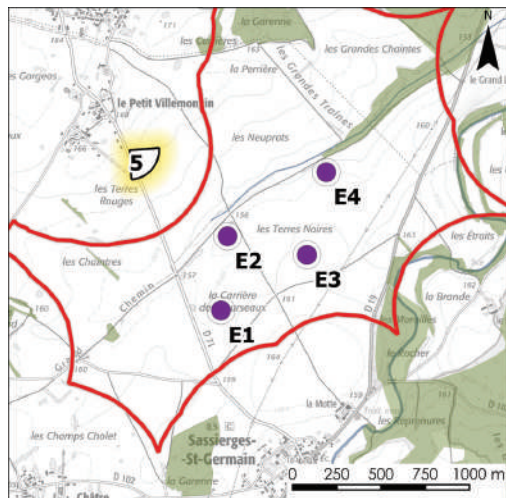


VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



PM 05 - DEPUIS LE HAMEAU DU PETIT VILLEMONGIN SUR LA RD71 EN DIRECTION DE SASSIERGES-SAINT-GERMAIN



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 17h18

Distance à l'éolienne la plus proche : 0.8 km (E2)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



AXES DE
COMMUNICATION

LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU

RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est positionné sur la RD 71, à la sortie du hameau du Petit Villemongin dont la sensibilité paysagère est qualifiée de forte au sein de l'état initial.

Le parc apparaît sur une vue franche et rapprochée. La perception des éoliennes E1 et E2 est partiellement filtrée par une haie présente au premier plan. Les interdistances entre les machines sont hétérogènes avec E4 qui semble un peu isolée à gauche du cadrage. Toutefois, la lecture du parc est aisée, aucun effet de brouillage n'est relevé et les deux lignes d'implantation sont perceptibles avec E2 et E4 en avant, et E1 et E3 en second plan. Une rupture d'échelle est observée car la hauteur apparente des éoliennes dépasse les éléments composant le paysage en place : haie, horizon boisé, lignes électriques, ...

ÉTAT INITIAL - 60°

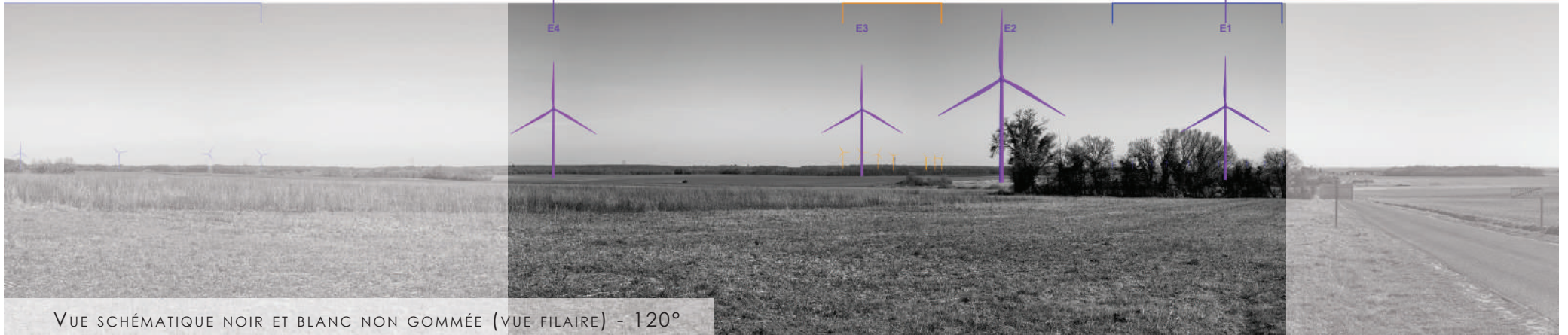


...Parc de la Champagne Berrichone

Projet

Parc d'Ambrault Saint-Août

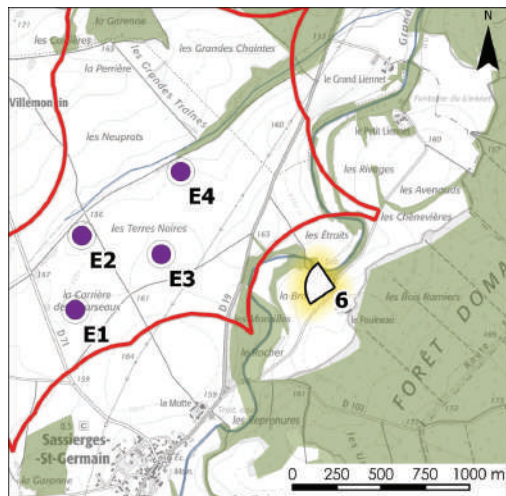
Centrale de Chassepain



PHOTOMONTAGE - 60°



PM 06 - DEPUIS LE HAMEAU DU PETIT LIENNET



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 14h00

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.4 km (E4)

Conditions météorologiques : Ciel bleu, nuages ponctuels



TOURISME



LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU

RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Cette prise de vue est située à l'entrée du lieu-dit du Fouineau (et sur la route menant au Petit Liennet) juste derrière la frange boisée composant la ripisylve du ruisseau du Liennet.

Le projet apparaît sur une vue franche mais partielle car la lisière arborée masque en partie les machines (seul le mouvement des pales de E4 est visible au-dessus de la cime des arbres). Les nacelles des trois autres machines sont perceptibles. La présence de la lisière boisée « coupe » visuellement le pied des éoliennes, ce qui tend à alourdir leur silhouette car les bouts des pales effleurent visuellement le sommet des arbres. Les interdistances sont hétérogènes et un effet de brouillage est relevé entre les éoliennes E2 et E3. La lecture du parc n'est pas optimale depuis ce point de vue. De plus, une rupture d'échelle est relevée car la hauteur apparente des machines domine la ripisylve.

ÉTAT INITIAL - 60°



(Parc du Jasmin)



VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

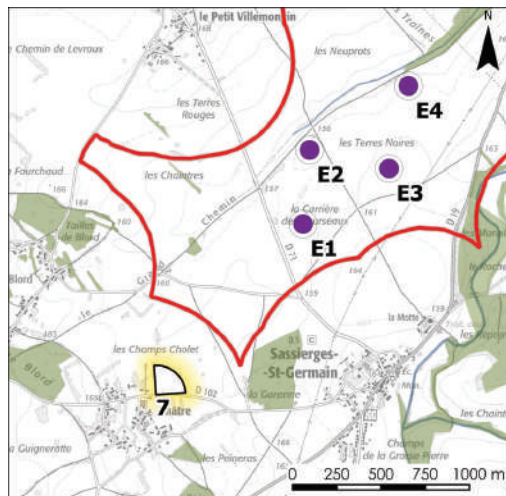
Projet



PHOTOMONTAGE - 60°



PM 07 - DEPUIS LE HAMEAU DE CHÂTRE SUR LA RD 102



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 15h20

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.3 km (E1)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



-  **CONTEXTE ÉOLIEN**
-  **AXES DE COMMUNICATION**
-  **LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**
HAMEAU

RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est situé à la sortie du hameau de Châtre dont la sensibilité est qualifiée de forte au sein de l'état initial paysager.

Le projet éolien apparaît sur une vue franche et dégagée avec en arrière-plan le contexte éolien existant avec les parcs de Vouillon et de la Champagne Berrichonne. Une harmonie globale se dégage de cette implantation dans le sens où les interdistances sont homogènes entre elles et que le quinconce est perceptible spatialement. Toutefois on observe une superposition dans le champ visuel des silhouettes de E1 et E4 et des hauteurs apparentes sommitales différentes ce qui impacte la lisibilité de la composition du parc.

L'éloignement au contexte éolien présent à l'horizon permet également de comprendre les différents plans composant ce paysage avec éoliennes. Le projet vient s'y insérer en restant dans le cadre donné par les parcs de Vouillon et de la Champagne Berrichonne et sans « étaler » le motif éolien au premier plan.

ÉTAT INITIAL - 60°



Projet

Parc de Vouillon

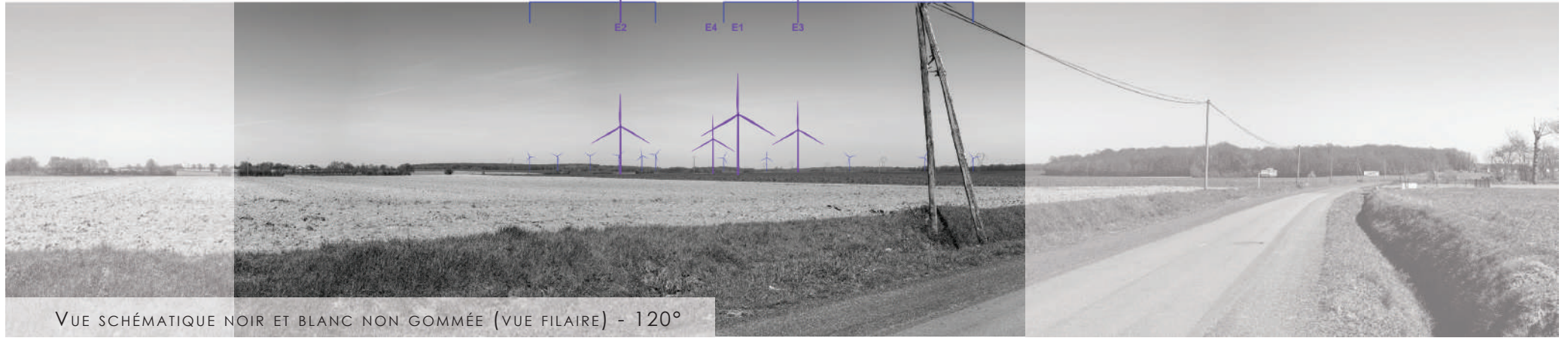
Parc de la Champagne Berrichonne

E2

E4

E1

E3

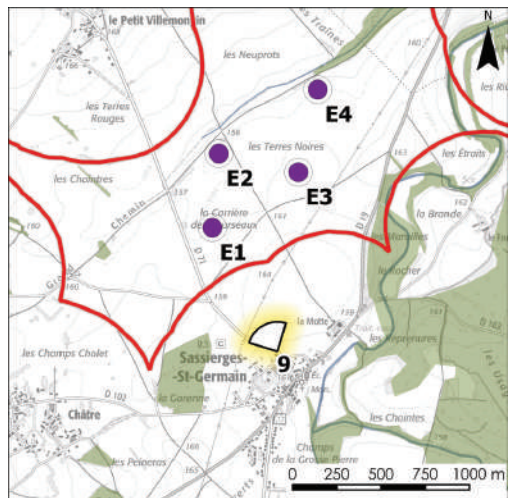


VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



PM 09 - DEPUIS LA SORTIE DE BOURG DE SASSIERGES-SAINT-GERMAIN SUR LA RD 71

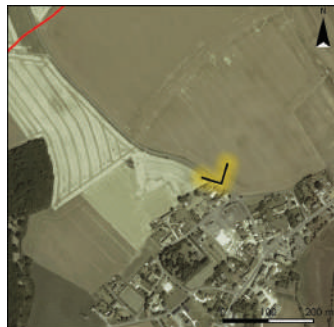


DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 22/03/2019 à 11h50

Distance à l'éolienne la plus proche : 0.8 km (E1)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



-  **CONTEXTE ÉOLIEN**
 -  **AXES DE COMMUNICATION**
 -  **LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**
- BOURG STRUCTURANT*

RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Cette prise de vue est faite depuis la sortie de bourg de Sassierges-Saint-Germain dont la sensibilité est qualifiée de forte lors de l'état initial paysager.

Le parc éolien apparaît de façon franche sur une vue rapprochée. Les interdistances entre les éoliennes sont hétérogènes et une superposition entre les silhouettes de E3 et E4 est visible. Un contraste d'échelle est relevé car la hauteur apparente des éoliennes domine les éléments composant le paysage en place comme les pylônes haute tension visibles sur la vue à 60°. Sur la vue à 120°, le poteau électrique situé sur la gauche du cadrage reste tout de même plus haut que les silhouettes des machines. La présence de la ligne de crête « coupe » visuellement le pied des éoliennes, ce qui tend à alourdir leur silhouette car les bouts des pales peuvent visuellement effleurer le sol particulièrement pour les éoliennes E2 et E4.

ÉTAT INITIAL - 60°



Projet

Parc de Vouillon

Parc de la Champagne Berrichonne...

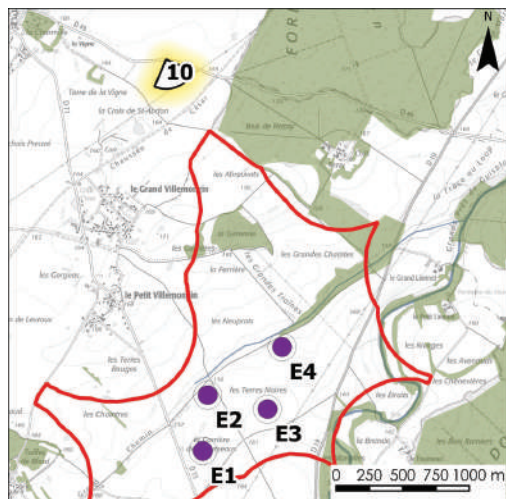


VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°



PM 10 - DEPUIS LA RD 49 À MÂRON

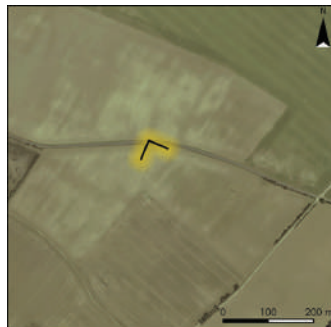


DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 17h05

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.3 km (E4)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est situé sur la RD 49 à la sortie de Mâron en direction d'Ambrault. La sensibilité potentielle de cet axe de communication est qualifiée de ponctuellement forte au sein de l'état initial paysager.

Le parc éolien apparaît sur une vue semi-éloignée. Il est situé à 2.3 km en arrière-plan du Bois de la Garenne ce qui tend à réduire sa prégnance dans le paysage. Toutefois, la présence de cette lisière boisée « coupe » visuellement le pied des éoliennes, ce qui tend à alourdir leur silhouette car les bouts des pales effleurent visuellement le sol. La hauteur apparente des éoliennes reste en continuité avec les pylônes électriques et la lisière boisée de la forêt domaniale de Chœurs-Bommiers (visible sur la vue filaire à 120°) ce qui ne soulève pas de contraste d'échelle. Les interdistances sont hétérogènes avec un effet de superposition visuelle entre E1 et E2. Les silhouettes de E3 et E4 sont plus isolées sur la gauche du cadrage.

ÉTAT INITIAL - 60°



Projet

Centrale de Chassepain

Parc du Jasmin



PHOTOMONTAGE - 60°

